

RÈGLEMENT CONCOURS DE NOUVELLES - *animal Debout*

La maison d'édition *animal Debout* organise, du 1er octobre 2018 au 31er janvier 2019, un concours de nouvelles.

animal Debout est une maison d'édition associative, littéraire et graphique, qui explore les imaginaires liés à la figure animale et les échanges d'identités entre l'homme et la bête. animal Debout veut analyser, favoriser et accompagner les productions de la littérature, de l'art et de la pensée qui cherchent l'homme à travers l'animal et l'animal à travers l'homme. Au titre des mots clés qu'elle investit et vise à problématiser : le sauvage et le domestique, l'élevage, la mise en cage, l'éducation, l'émancipation, le corps, la pulsion, la bête, le monstre, la possession, la prédation, la dévoration, l'aliénation...

1. Conditions de participation

Le concours de nouvelles est ouvert à toute personne physique majeure.
La participation est libre et gratuite.
Elle implique du candidat l'acceptation et le respect du présent règlement.
Chaque candidat ne peut présenter qu'une nouvelle pour cet appel à texte.



2. Le thème de la nouvelle

La proposition de l'appel à texte est la suivante : **“Bipède or not bipède ?”**

Avoir mille pattes, quatre paires d'yeux, cinq ventouses ou dix anneaux...Être taillé pour planer, grimper, sauter, bondir ou économiser ses pas. Vivre en rampant ou en se frayant, à l'aveugle, un chemin sous la terre. Évoluer dans l'eau, dans l'air, dans l'humus, avec un corps gras, un corps plat, vertébré ou invertébré, opaque ou transparent, monocorde, polyglotte ou sans voix...À chaque morphologie correspond un être au monde singulier, des sensations, des vécus qui font de l'altérité un mystère et l'objet de fantasmagories.

D'Icare, mort de s'être cru oiseau, au Minotaure né d'un amour inter-espèces, la littérature est riche d'histoires qui interrogent le rôle des corps dans les destinées. Centaures et autres chimères disent ainsi le désir fou de transgresser les barrières des morphologies données et d'emprunter à d'autres conditions.

Alors, bipède or not bipède ? Le corps est la question.

3. Précisions sur le texte

Le candidat ne peut présenter qu'une nouvelle de fiction en français.

Le texte doit être inédit.

Tout texte reçu après le 31er janvier ne pourra pas participer au concours.

La nouvelle doit faire un minimum de 6000 signes et ne doit pas excéder 25 000 signes (espaces compris).

La nouvelle doit répondre à la proposition de l'appel à texte et à la thématique de l'association.

La nouvelle doit être envoyée par email à l'adresse contact.animaldebout@gmail.com, en format ouvert (word, open office...).

Le candidat devra préciser lors de son envoi :

Son nom/son prénom/son âge/sa ville de résidence/son adresse email /le titre de la nouvelle.

4. Le jury

Le jury chargé de sélectionner le lauréat sera composé de 14 personnes liées au monde des lettres, de la culture et des arts. Il sera présidé par la présidente de l'association. La délibération du jury se tiendra le 25 février 2019.

La décision du jury est sans appel.

Les candidats seront informés par email de la décision du jury dans les 7 jours suite à la délibération.

Seront valorisés et pris en compte par le jury :

- la pertinence de la nouvelle au regard de la proposition
- l'originalité de la nouvelle
- la qualité de la langue
- la qualité de l'expression
- la justesse de l'orthographe

Des modifications du texte peuvent être demandées aux lauréats avant la publication de la nouvelle.

5. Les prix

Une seule nouvelle sera sélectionnée au terme du concours.

La nouvelle lauréate sera imprimée et éditée par la maison d'édition *animal Debout* en 200 exemplaires et présentée lors d'une soirée de lancement qui se tiendra à Rennes le 15 juin 2019 (l'heure et le lieu seront annoncés à l'auteur ultérieurement). L'édition constituera le numéro 2 de la collection Fabuleux ZOOpuscules *.

animal Debout s'engage à communiquer à l'auteur la maquette finale de l'édition avant impression.

L'auteur recevra 20 exemplaires (10% du tirage) de son texte édité.

Une création originale sera proposée pour la couverture sérigraphiée de l'édition.

Les frais de transport qui peuvent être engagés par l'auteur afin d'être présent à la soirée de lancement sont aux frais de l'auteur.

6. Cession de droits

animal Debout proposera à l'auteur lauréat un contrat d'édition comprenant la cession des droits de l'auteur pour une durée de 2 ans, ainsi que le droit d'exploiter ses droits patrimoniaux, sous toutes ses formes, en toutes langues, et en tout pays, sur l'œuvre de sa composition.

L'auteur garantit à *animal Debout* la jouissance entière et libre de toute servitude des droits cédés, contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.

Il déclare expressément disposer des droits cédés par le contrat d'édition, et que l'œuvre n'a fait l'objet d'aucun autre contrat d'édition encore valable et n'entre pas dans le cadre d'un droit de préférence.

Il garantit également que son œuvre ne contient rien qui puisse tomber sous le coup des lois et autres dispositions relatives à la diffamation et à l'injure ou à la contrefaçon.

Il garantit en particulier que son manuscrit ne comporte aucun emprunt à une autre œuvre.

7. Communication

Les gagnants acceptent à titre gracieux de voir leurs nom et prénom publiés dans les publicités communiquées dans le cadre du concours, sans que cela donne droit à aucune rémunération ou avantage autre que ceux énumérés au titre de la dotation prévue à l'article 5.

8. Responsabilité de l'éditeur

L'éditeur se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de reporter le concours pour quelque raisons que ce soit sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, si les circonstances l'exigent.

*

* Fabuleux ZOOpuscules est le premier projet éditorial des éditions animal DEBOUT. Histoires courtes, dérives prosaïques et poétiques en terrain bestial, Fabuleux ZOOpuscules est une collection de nouvelles qui explorent le langage, les couleurs et les formes d'un entre-deux des espèces, à la lisière de l'animal et de l'humain.